

Il faut que ça cesse

Le Ministre René Trabelsi subit encore et toujours un interminable procès en illégitimité.

Tout est parti d'un article du site libanais El Mayadeen daté du 8 juin, et selon lequel les autorités tunisiennes auraient sécurisé la « *délégation israélienne* » lors du pèlerinage de la Ghriba.

Il n'en fallait pas plus pour enflammer certains médias tunisiens, sans que la conversion de « pèlerins juifs » en « délégation israélienne » n'éveille en eux le moindre soupçon.

Et revoilà le Ministre du Tourisme sommé de donner explication et démenti. Un rituel que René Trabelsi doit désormais prévoir dans son agenda au moins une fois par mois : « Oui, je suis juif, non je ne suis pas israélien, oui je mange kasher, non je n'ai rien contre la nourriture halal, oui j'encourage les juifs tunisiens à visiter leur pays natal, non je n'ai pas l'intention de leur interdire d'avoir deux passeports... ».

Bientôt on lui demandera d'instaurer aux frontières un "test idéologique" pour tout touriste voulant fouler la terre tunisienne : pas de Français votant Front National, pas d'Américains du Constitution Party, pas d'Allemands du NPD, pas de Loups Gris turcs... et pendant qu'on y est, pas de descendants de harkis algériens ni d'enfants de goumiers marocains ou tunisiens.

Drôle de pays où on peut monter en épingle une histoire de guide touristique qui aurait désigné en chuchotant (apparemment pas assez...) la maison où Abou Jihad a été assassiné par les services israéliens en 1988, pour ensuite mettre en cause le Ministre du Tourisme. Drôle de pays où l'on peut insinuer que le tourisme tunisien ne doit sa relative vigueur qu'aux 2000 juifs de la Ghriba, alors qu'il s'apprête à recevoir 9 millions de touristes. Drôle de pays où certains se croient en droit de sommer un Ministre du Tourisme – tunisien *عن جد* *أباً*, faut-il le rappeler – de s'expliquer à tout bout de champ sur ce qui s'écrit ou se dit dans les médias moyen-orientaux.

Assurément, le Ministre du Tourisme n'est pas parfait et son action est à

parfaire. Mais de quel droit devrait-on lui faire subir cet interminable procès en illégitimité ? Il faut que ça cesse.

Lotfi Mansour